

## **Périodes d'ouverture de la pêche en 2022**

Vous trouverez ci-après les arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes de pêche autorisées en Seine-et-Marne.

La Marne aux abords de Thorigny est classée en 2<sup>ème</sup> catégorie.

Image

---

À télécharger

Fichier

[ap\\_ouverture\\_peche\\_2022\\_signe.pdf 156.68 Ko](#)

Fichier

[avis-annuel\\_ouvertures\\_2022\\_xls.pdf 79.14 Ko](#)

Publié le 10 février 2022